

Décision

Générale

colonial

Décision n° 540/SG/T portant désignation d'un billeteur pour le paiement de la prime d'assiduité et accessoires aux stagiaires du Centre de Préformation Professionnelle

n° 540/SG/T

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
16 novembre 1967

Numéro JO
n° 12 du 10/11/1967

Date du numéro
10 novembre 1967

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Mme Martini Elyane, secrétaire d'administration du Centre de préformation professionnelle, est nommée billeteur pour le paiement de la prime d'assiduité et accessoires des stagiaires du Centre de préformation professionnelle. Art. 2. La présente décision, qui prendra effet à compter du 1er novembre 1967, sera enregistrée, publiée et exécutée partout où besoin sera.

Le Ministre des Affaires intérieures,Président par intérim,AHMED DINI AHMED.